

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le mardi 19 avril 2022 à 19h30.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. QUESTIONS DU PUBLIC**
 - question d'ordre général;
 - durée maximale : 20 minutes;
 - chaque intervenant doit s'identifier;
 - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 4. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS**
 - 4.1 ajout au contrat de déneigement des voies publiques et des infrastructures municipales 2021-2026
 - 4.2 achat d'un chargeur sur roues de petite dimension
- 5. SERVICES MUNICIPAUX**
 - 5.1 Protection contre les incendies**
 - 5.2 Urbanisme, aménagement et environnement**
 - 5.2.1 liste des priorités - Programme RénoRégion 2022
 - 5.3 Loisirs et culture**
 - 5.3.1 subventions « Volet 2 » accordées aux organismes culturels et sportifs 2e session 2022
 - 5.4 Travaux publics**
 - 5.4.1 paiement de facture à Groupe Ohméga - Division Construction Inc.
 - 5.4.2 paiement de facture - Toromont Cat
 - 5.5 Services administratifs et aéroport**

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le mardi 19 avril 2022 à 19h30.

5.5.1 aide financière - Sentier international des Appalaches, comité Côte-de-Gaspé

5.5.2 comptes du mois;

5.6 Services juridiques et Greffe

5.6.1 demande de dérogation mineure - monsieur Trent Langlois

5.6.2 demande de dérogation mineure - monsieur Jean-Yves Chouinard

5.6.3 demande de dérogation mineure - monsieur Miville Dupuis

5.6.4 demande de dérogation mineure - monsieur Mathieu Guimond

5.6.5 demande de dérogation mineure - monsieur Alexandre Boulay

5.6.6 acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 et date de l'assemblée de consultation (premier projet 1156-11-55)

5.7 Direction générale

5.7.1 aide financière - Centre culturel Le Griffon - Achat et installation de 2 yourtes 4 saisons au Parc National Forillon

5.7.2 paiement de facture - Construction Cotton inc. - Manoir Le Boutillier

5.7.3 aide financière - Demeure Toi

5.7.4 honoraires supplémentaires ingénierie - Projet de rénovation du bâtiment sis au 25, rue de l'Hôtel-de-Ville - Rénovation et enveloppe extérieure du bâtiment administratif de la Ville de Gaspé

5.7.5 protocole d'entente 2022 - Ville de Gaspé et l'École de patinage artistique Forillon

5.7.6 offre de règlement (Transaction - Quittance) Construction L.F.G. inc. (110-17-001034-207)

5.7.7 paiement de facture - Réfrigération Pro Nord - Salle de spectacle

5.7.8 aide financière - Centre communautaire Griffon

5.7.9 aide financière - Centre de Création Diffusion de Gaspé - Achat de tapis de

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le mardi 19 avril 2022 à 19h30.

danse

5.8 Ressources humaines

5.8.1 démission d'une personne salariée

5.8.2 démission d'une personnel salariée

5.8.3 attribution à l'interne du poste de journalier saisonnier à l'aéroport

6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

6.1 décrétant un emprunt et une dépense d'une somme de 949 870 \$ pour la réalisation de travaux de remplacement du système de ventilation de l'usine d'épuration des eaux de Gaspé

6.2 décrétant un emprunt et une dépense d'une somme de 3 422 068 \$ pour la réalisation de travaux de rapiéçage mécanisé sur diverses rues de la ville de Gaspé

6.3 règlement amendant le règlement de zonage 1156-11 en modifiant les usages autorisés dans la zone C-282 afin de permettre comme usage spécifiquement permis dans cette zone, l'usage Établissement touristique de type hôtelier d'un minimum de 5 unités offrant de l'hébergement dans des chambres, des suites ou des appartements

7. AVIS DE MOTION

7.1 décrétant des dépenses en immobilisations pour des travaux de construction de bâtiments et un emprunt de _____ \$

7.2 décrétant des dépenses en immobilisations pour des travaux de voirie et de drainage et un emprunt de _____ \$

7.3 décrétant des dépenses en immobilisations pour des travaux de construction de parcs et d'aires de jeu et un emprunt de _____ \$

8. RAPPORT DES COMITÉS

8.1 comité consultatif d'urbanisme;

9. AFFAIRES NOUVELLES

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le mardi 19 avril 2022 à 19h30.

10. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

11. FERMETURE DE LA SÉANCE



**Isabelle Vézina,
Greffière**